

## Démarche pour prise en charge DPC

1. Pour bénéficier de la prise en charge, il vous faut créer votre identifiant DPC sur le site [MonDPC](https://mondpc.fr)

2. cliquez sur "Recherche actions"



3. Puis rechercher sur le moteur de recherche la formation "**nom de la formation** » de **Stu'Dent Formation**

ou

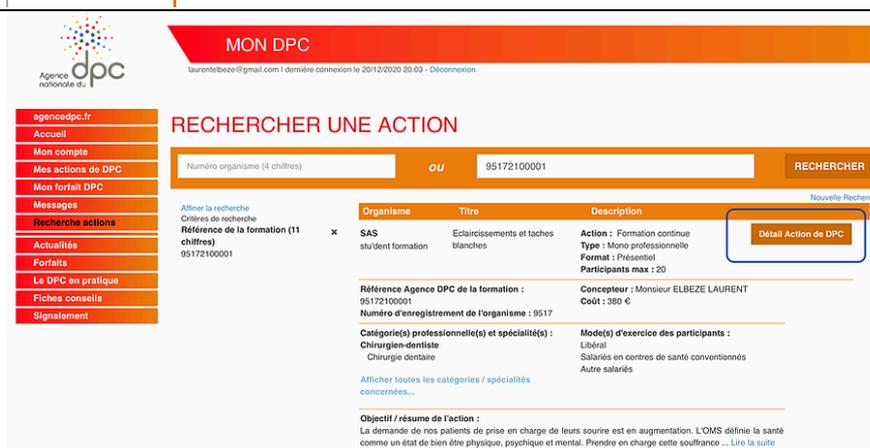
Rechercher la formation "nom de la formation" de **Stu'Dent Formation**

ou

Rechercher **référence de l'action avec son numéro**, et cliquez sur la session qui vous intéresse



4. cliquez sur "Détail de l'action DPC"



5. cliquez sur "S'inscrire"



6. vous pouvez envoyer votre bulletin d'inscription avec un chèque de caution correspondant à la partie prise en charge par la DPC et un chèque complétant votre inscription si le DPC ne prend pas tout en charge

7. à la réception de ce chèque, **Stu'Dent Formation** validera votre inscription.

Si votre inscription au DPC se produit après l'encaissement du chèque, vous serez remboursé des frais pris en change une fois que le DPC nous aura remboursé.

8. vous recevrez votre indemnité environ 2 mois après la formation.